

FEE EQUILIBRE ISR
FCPE - Fonds d'épargne salariale

RAPPORT ANNUEL
30/12/2016

Sommaire

	Pages
Politique d'investissement	4
Informations réglementaires	6
Comptes annuels	
Bilan Actif	8
Bilan Passif	9
Hors-Bilan	10
Comptes de Résultat	11
Annexes	
Règles et méthodes comptables	12
Evolution de l'Actif Net	16
Complément d'information	21
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	26
Inventaire	27
Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels	28

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FEE EQUILIBRE ISR

Code AMF : QS0009059195

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE)

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs du fonds et politique d'investissement

FEE EQUILIBRE ISR est un fonds de classification « Diversifiée ».

Son objectif est de rechercher en priorité la valorisation à moyen ou long terme du capital, avec une exposition au risque actions européennes comprise entre 30 % et 60 % de l'actif net tout en respectant les critères de l'Investissement Socialement Responsable.

La stratégie d'investissement du fonds consiste à investir dans les titres et instruments suivants :

- Les valeurs mobilières françaises et étrangères négociées sur un marché réglementé en fonctionnement régulier d'un Etat membre ou non membre de l'Union Européenne : le fonds est investi en actions européennes entre 30% et 60% de son actif net,
- Les titres de créances négociables,
- Les parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPC),
- Les opérations sur les marchés réglementés à terme dans le cadre de la réglementation en vigueur (futures, options...),
- Les contrats d'échange de taux d'intérêt, de devises et d'indices.

Au sein de cet univers d'investissement, le gérant doit sélectionner des investissements ne répondant pas seulement à des critères de rentabilité et de risque mais relevant de la catégorie des Investissements Socialement Responsables au sens communément admis en France. Dans cette perspective, il s'appuie sur l'expertise des analystes financiers ISR de FEDERAL FINANCE GESTION mais aussi sur de nombreuses sources d'information externes, comme les agences de rating extra-financier, les sociétés de courtage, les rapports d'ONG.

- La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne. Les demandes de souscriptions et rachats doivent être reçues par le teneur des comptes individuels des porteurs :

- ✓ avant midi en cas de transmission par voie postale, télécopie ou courriel ;
- ✓ avant minuit en cas de saisie de l'ordre via le site internet www.federal-finance.fr;

La valeur liquidative est calculée sur la base des cours de clôture du lendemain du jour de la session de collecte.

Les demandes accompagnées des pièces justificatives, s'il y a lieu, doivent parvenir, éventuellement par l'intermédiaire de l'entreprise, au teneur des comptes individuels des porteurs. Un délai de traitement administratif peut être nécessaire, rapprochez-vous de votre teneur de compte afin de vous en informer.

- **Indicateur de référence** : 25 %, Eonia + 25% JP Morgan Government Bond Index Broad + 50 % EuroStoxx 50® NR¹. Les indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis.

- Fonds de capitalisation des revenus.

- **Durée minimale de placement recommandée** : 5 ans. Cette durée de placement recommandée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne, celle-ci est de 5 ans sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du travail. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de cette durée.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée du fonds d'épargne salariale sur les cinq dernières années.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds épargne salariale. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le classement en catégorie 4 de FEE EQUILIBRE ISR reflète principalement l'exposition diversifiée du fonds aux marchés actions, monétaire et obligataire.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur : Néant.

EuroStoxx 50® est une marque déposée de Stoxx Limited.

Politique d'investissement

Contexte sur les marchés en 2016 :

Le premier semestre fut marqué par la persistance de craintes de déflation. Le fort recul passé des prix du pétrole (2015), accentué en janvier par l'offre abondante en provenance d'Arabie Saoudite, a poussé les chiffres d'inflation à la baisse, dans un contexte de surcapacités industrielles globales. Cela a conduit les Banques Centrales à maintenir des politiques monétaires prudentes : report de la hausse des taux directeurs de la FED et baisse de ceux de la BCE. En zone euro, la baisse des taux courts et l'intensification du Quantitative Easing (QE), couplée aux faibles anticipations d'inflation, a pesé sur les taux longs. La politique monétaire de la FED ayant été perçue plus accommodante que prévu par les investisseurs, le dollar s'est affaibli ce qui a favorisé les indices actions des pays émergents. Du côté des indices actions, les valeurs pétrolières ont été pénalisées par les craintes de faillites des entreprises du secteur (baisse du pétrole), et les valeurs financières par le faible niveau des taux d'intérêt fragilisant leur modèle.

En mai, la communication de la FED est devenue moins accommodante suite à la remontée des prix du pétrole (diminution de la production américaine) et à la réduction des craintes déflationnistes favorisant la remontée des taux longs américains. En zone euro, la politique monétaire de la BCE est restée très accommodante, face aux difficultés de nature politique : difficultés à former un nouveau gouvernement espagnol, incertitudes en Italie entourant le futur référendum sur les institutions et fragilité du système bancaire (créances douteuses importantes), et risque de sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, sur fond de populisme. Concernant le Brexit (23 juin), la réaction négative des marchés fut finalement de courte durée grâce à l'assouplissement monétaire de la Banque d'Angleterre et la forte baisse de la devise britannique. Ce contexte incertain favorisa la poursuite de la baisse des taux longs allemands qui devinrent négatifs sur de nombreuses échéances.

Pendant l'été, les chiffres économiques américains plus rassurants, l'annonce des programmes économiques d'Hillary Clinton et Donald Trump, ainsi que et la perspective de gel de la production de pétrole par l'OPEP ont soutenu les anticipations d'inflation aux USA et en zone euro. Au Japon, les craintes de stagnation de l'économie ont incité les autorités à mettre en place un plan de soutien budgétaire significatif et à assouplir la politique monétaire.

Malgré l'effet de surprise initial, l'élection de Donald Trump (08 novembre) à la présidence des Etats-Unis a rapidement été intégrée par les marchés, très sensibles à la perspective de relance budgétaire et de baisses d'impôts. L'accord de Vienne (30 novembre) sur le pétrole et la publication de chiffres économiques rassurants ont encouragé la FED à augmenter ses taux directeurs de 0,25% en décembre, pour la première fois en un an. A l'inverse, la BCE a prolongé son QE tout en annonçant une réduction du montant des achats mensuels de titres à partir d'avril 2017, montrant ainsi qu'elle restera très accommodante tant que les anticipations d'inflation (en zone euro) resteront faibles. Les marchés italiens ont été affectés par le « non » au référendum sur les institutions (04 décembre) et la nécessaire recapitalisation de banques fragilisées par leurs créances douteuses.

En fin d'année, les indices actions des pays développés se sont fortement appréciés et ont surperformé les indices actions des pays émergents, pénalisés par l'appréciation du dollar et des taux longs.

Dans ce contexte, le fonds d'épargne salariale FEE Equilibre a connu une année difficile, celle-ci s'explique principalement par deux raisons :

- Les sous-jacents dans lesquels il est investi n'ont pas réussi à prendre toutes les tendances successives de l'année, ainsi :
 - sur la partie action le fonds Federal Conviction ISR Euro progresse en 2016 de +0,64% contre +3,72% pour l'EuroStoxx50 Net Return,
 - et sur la partie taux le fonds Federal Obligation Moyen Terme IR (dont la politique a été réorientée plus internationale en novembre 2016) recule de -0,38% contre +0,12% pour son indice de référence.
- Avant chaque rendez-vous politique 2016 (Brexit - Election US - Référendum italien...) et chaque rendez-vous macroéconomique (principalement réunion FED et BCE), la gestion a adopté une position prudente au travers d'une sous-exposition action, qui a été prise à contre-pied par la réaction du marché.

FEE EQUILIBRE ISR

Cependant la gestion est parvenue à atténuer l'impact négatif de ces éléments, grâce :

- à une diversification de l'investissement action (environ 15% de la part action) sur des petites capitalisations, au travers du fonds Federal Actions Ethiques qui progresse de 9,18% en 2016 contre +3,72% pour notre indice de référence l'EuroStoxx50 Net Return.
- et à une diversification de l'investissement obligataire et monétaire sur le fonds Federal Taux Variable IR (position qui représente plus de 15% de l'actif de FEE Equilibre), fonds immune aux variations de taux, qui a profité de la poursuite de la baisse des spreads, et qui progresse de +0,54% en 2016, contre -0,27% pour l'Eonia.

Sur la période, le fonds réalise une performance de -0,19% et son benchmark de 2,16%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL CONVICTION ISR EURO I	2 336 106,28	1 461 241,47
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	708 011,30	2 857 365,01
FEDERAL OBLIG VARIABLE ISR	3 290 474,50	90 001,05
FEDERAL OBLIGATIONS INTERNATIONALES ISR CI	408 348,90	1 899 166,95
FEDERAL ACTIONS ETHIQUES I	214 188,05	451 805,52

Changements intéressant l'OPC

Changement de valorisateur au 11/06/2016 (CACEIS au lieu de Federal Finance).

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

• **PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES**

Conformément à l'article 314-75 du Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

• **INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE**

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scénario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

• **CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION**

Au minimum une fois par an, et sauf événement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

• **CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

• **POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

• **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

FEE EQUILIBRE ISR

- **EFFET DE LEVIER**

- Montant total brut du levier auquel l'OPC a recours : 111,77%.
- Montant total net du levier auquel l'OPC a recours : 101,41%.

- **POLITIQUE DE REMUNERATION**

Conformément à la réglementation applicable et notamment à l'article 33 de l'instruction 2011-20 de l'Autorité des Marchés Financiers, les porteurs de parts peuvent prendre connaissance des informations relatives à la politique de rémunération des personnels de la société de gestion sur le site internet de la société de gestion www.federal-finance.fr

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION
1 Allée Louis Lichou
29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 88 32.

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2016

Portefeuille : FFG203 FEE EQUILIBRE ISR

	30/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DÉPÔTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS	40 543 154,17	39 976 342,51
Instrument financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 609 146,68	2 709 937,62
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	2 609 146,68	2 709 937,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	37 917 657,49	37 261 274,89
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	37 917 657,49	37 261 274,89
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instrument financiers à terme	16 350,00	5 130,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	16 350,00	5 130,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
CRÉANCES	62 035,51	60 521,91
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	62 035,51	60 521,91
COMPTES FINANCIERS	186 787,06	385 178,04
Liquidités	186 787,06	385 178,04
TOTAL DE L'ACTIF	40 791 976,74	40 422 042,46

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2016

Portefeuille : FFG203 FEE EQUILIBRE ISR

	30/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	-	-
Capital	40 813 078,06	40 348 747,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	139 218,89	219 498,95
Résultat de l'exercice (a, b)	-280 717,63	-255 332,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	40 671 579,32	40 312 914,36
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	16 350,00	7 520,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	16 350,00	7 520,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	16 350,00	7 520,00
Autres opérations	-	-
DETTES	104 047,42	101 608,10
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	104 047,42	101 608,10
COMPTES FINANCIERS	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	40 791 976,74	40 422 042,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FEE EQUILIBRE ISR

Hors Bilan

Hors-bilan au 30/12/2016

Portefeuille : FFG203 FEE EQUILIBRE ISR

	30/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures	1 049 540,00	1 123 980,00
EUR BUND 0316	-	631 680,00
EUR DJ EURO STO 0316	-	492 300,00
XEUR FESX DJ 0317	557 090,00	-
XEUR FGBL BUN 0317	492 450,00	-
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

Compte de résultat au 30/12/2016

Portefeuille : FFG203 FEE EQUILIBRE ISR

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,02	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	111 652,50	157 500,00
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	111 652,52	157 500,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	113,77	-
Autres charges financières	-	88,67
TOTAL (2)	113,77	88,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	111 538,75	157 411,33
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	394 089,19	407 598,94
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-282 550,44	-250 187,61
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	1 832,81	-5 144,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-280 717,63	-255 332,15

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de 12 mois clos le 30/12/2016 sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

Règles d'évaluation des actifs

Actions, titres de créances et valeurs assimilées

Les actions et assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal. Sources : Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs.

Les Titres de Créances Négociables

Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.

Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, BMTN...) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les taux de marché utilisés sont :

Pour les BMTN, la courbe de taux swap Euribor 3 mois.

Pour le reste, la courbe de taux swap Eonia.

Les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé du différentiel entre la marge de négociation et la marge de l'émetteur.

Les TCN acquis à moins de trois mois ou les TCN dont l'échéance arrive à trois mois (92j) sont valorisés de façon linéaire à compter de cette date au dernier taux connu jusqu'à l'échéance. Toutefois, en cas d'écartement sensible entre le dernier taux connu et la valeur de taux marché estimée du titre, cette méthode sera écartée au profit de la valeur de marché.

Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de la valeur liquidative ou à défaut, au cours de bourse à la clôture.

Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg.

Les instruments non cotés sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation en prenant considération par exemple les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré

Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

Mode d'enregistrement des frais de transactions

Les entrées de portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition « frais exclus » et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Ces frais s'entendent :

- des frais de gestion financière,
- des frais d'administration comptable,
- des frais de conservation,
- et des frais de distribution.

Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Le résultat est déterminé selon la méthode des intérêts encaissés

Frais de fonctionnement et commission

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds d'épargne salariale y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,00%
Ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2012 et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds d'épargne salariale lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds

Ces frais recouvre l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du commissaire aux comptes, ...

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et les commissions de mouvements facturés au fonds d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- Les frais de fonctionnement et de gestion sont fixés à 1,00% l'an (TTC) maximum de l'actif net.

Ces frais sont à la charge du fonds. Le taux de frais effectivement constaté est mentionné chaque année dans le rapport de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont perçus trimestriellement.

Les différents postes constituant les frais de fonctionnement et de gestion sont calculés et provisionnés lors de chaque valeur liquidative.

Les frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise

Néant.

Les frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou de remboursement de titres, soit de revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

Frais de gestion indirects

Les commissions de gestion indirectes sont fixées à : 1,50% maximum.

Les commissions de souscriptions indirectes sont de : 3%. Il n'y a aucune commission indirecte de souscription à l'entrée du fonds pour les OPCVM gérés par Federal Finance Gestion.

Les commissions de rachat indirectes sont de : néant.

FEE EQUILIBRE ISR

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de fonctionnement et de gestion TTC et frais de gestion externes à la société de gestion (commissaires aux comptes, dépositaire, distribution, ...) (1)	Actif net	1,00% TTC taux maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	4,5% TTC taux maximum
3	Commission de mouvement	Prélèvement par transaction	Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant

(1) incluant tous les frais hors les frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement.

Les honoraires CAC s'élèvent pour l'exercice 2016 à 3 232€ HT.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus et moins-values nettes réalisées	Capitalisation

Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/12/2016

Portefeuille : FFG203 FEE EQUILIBRE ISR

	30/12/2016	31/12/2015
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	40 312 914,36	37 481 553,59
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)*	6 579 831,62	6 638 418,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)*	-6 139 014,23	-5 205 433,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	269 225,01	333 713,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-177,04	-107 699,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	141 888,60	186 770,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-276 060,00	-194 930,00
Frais de transactions	-1 967,26	-1 084,82
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	88 968,70	1 426 463,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 637 726,71	2 342 442,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 548 758,01	-915 979,21
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-21 480,00	5 330,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-16 350,00	5 130,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 130,00	200,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-282 550,44	-250 187,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
ACTIF NET EN DATE D'ARRÊTÉ OU EN FIN D'EXERCICE	40 671 579,32	40 312 914,36

* La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Suite à une mauvaise affectation d'un compte d'estimation en 2015, le report du montant N-1 n'est pas cohérent.

Cette régularisation n'a aucune incidence sur l'actif net. Elle permet le rétablissement de la différence d'estimation conforme au portefeuille au 30/12/2016.

Ventilation des souscriptions / rachats

Souscriptions rachats au 30/12/2016

Portefeuille : FFG203 FEE EQUILIBRE ISR

	30/12/2016	31/12/2015
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	6 579 831,62	6 638 418,74
Versements de la réserve spéciale de participation	502 518,69	351 293,10
Intérêts de retard versés par l'entreprise	0,44	-
Versements au titre du plan d'épargne	4 492 947,03	4 416 577,41
- versements volontaires des salariés	3 149 103,34	3 304 121,77
- abondements de l'entreprise	1 343 843,69	1 112 455,64
Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	1 584 365,46	1 870 548,23
Distribution des dividendes	-	-
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	6 139 014,23	5 205 433,42
Rachats volontaires des salariés	3 635 096,47	3 527 562,30
Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 503 917,76	1 677 871,12

Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES		
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE OU DES ENTREPRISES LIÉES	-	-
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 609 146,68	6,42
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 609 146,68	6,42
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	-	-
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	557 090,00	1,37
Taux	492 450,00	1,21
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 049 540,00	2,58
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 609 146,68	6,42	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	186 787,06	0,46
Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	492 450,00	1,21	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 352 162,13	3,32	1 256 984,55	3,09	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	186 787,06	0,46	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	492 450,00	1,21
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

Ventilation par devise de cotation

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Créances	Souscriptions à recevoir	13 129,50
	Dépôts de garantie en espèces	48 906,01
Total des créances		62 035,51
Dettes	Rachats à payer	- 4 848,36
	Frais de gestion	- 99 199,06
Total des dettes		- 104 047,42
Total dettes et créances		- 42 011,91

Complément d'information

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	131 854,097	6 579 831,62
Parts rachetées durant l'exercice	-123 420,677	-6 139 014,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	789 570,467	

Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription perçues	-
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2016
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	394 089,19
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

FEE EQUILIBRE ISR

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2016
- Garanties reçues par l'OPC	-
- dont garanties de capital	-
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2016
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-

FEE EQUILIBRE ISR

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code Isin	Libellés	30/12/2016
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			37 917 657,49
	FR0010378380	FEDERAL ACTIONS ETHIQUES I	2 252 056,08
	FR0010209866	FEDERAL CONVICTION ISR EURO I	19 542 855,00
	FR0010859785	FEDERAL OBLIG VARIABLE ISR	7 237 278,64
	FR0010207548	FEDERAL OBLIGATIONS INTERNATIONALES ISR	6 933 357,69
	FR0011347145	FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	1 952 110,08
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			37 917 657,49

FEE EQUILIBRE ISR

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-280 717,63	-255 332,15
Total	-280 717,63	-255 332,15

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-280 717,63	-255 332,15
Total	-280 717,63	-255 332,15

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2016	31/12/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	139 218,89	219 498,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	139 218,89	219 498,95

	30/12/2016	31/12/2015
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	139 218,89	219 498,95
Total	139 218,89	219 498,95

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016
Actif net en EUR	33 422 145,29	33 924 261,13	37 481 553,59	40 312 914,36	40 671 579,32
Nombre de titres	746 342,012	690 994,072	755 044,284	781 137,047	789 570,467
Valeur liquidative unitaire	44,78	49,09	49,64	51,61	51,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	3,72	0,28	0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,31	-0,39	-0,26	-0,32	-0,35

Inventaire des instruments financiers au 30/12/2016

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ALSTOM 4.125%10-010217	EUR	1 150 000	1 196 989,85	2,94
TOTAL FRANCE			1 196 989,85	2,94
ITALIE				
INTESA SANPAOLO 4.75% 06/17	EUR	1 200 000	1 256 984,55	3,10
UNICREDIT 4.875% 07/03/2017	EUR	148 000	155 172,28	0,38
TOTAL ITALIE			1 412 156,83	3,48
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			2 609 146,68	6,42
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 609 146,68	6,42
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL ACTIONS ETHIQUES I	EUR	13 173	2 252 056,08	5,54
FEDERAL CONVICTION ISR EURO I	EUR	1 763	19 542 855,00	48,05
FEDERAL OBLIG VARIABLE ISR	EUR	6 638	7 237 278,64	17,79
FEDERAL OBLIGATIONS INTERNATIONALES ISR CI	EUR	51	6 933 357,69	17,05
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	EUR	193	1 952 110,08	4,80
TOTAL FRANCE			37 917 657,49	93,23
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			37 917 657,49	93,23
TOTAL Organismes de placement collectif			37 917 657,49	93,23
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FESX DJ 0317	EUR	-17	-8 160,00	-0,02
XEUR FGBl BUN 0317	EUR	-3	-8 190,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-16 350,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-16 350,00	-0,04
TOTAL Instruments financiers à terme			-16 350,00	-0,04
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	16 350	16 350,00	0,04
TOTAL Appel de marge			16 350,00	0,04
Total portefeuille titres			40 526 804,17	99,65

MAZARS

**FCPE
FEE EQUILIBRE ISR**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2016

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCPE FEE EQUILIBRE ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 10 mai 2017

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX